



MARCHE PUBLIC DE MOBILIER DE BUREAU DURABLE

L'expérience de la Ville de Bruxelles

Un travailleur passe en moyenne 1500 heures par an au bureau. On comprend donc l'importance d'un environnement de travail sain et de conditions de confort optimales. Opter pour du mobilier ergonomique et durable permet de limiter son impact sur la santé et l'environnement. C'est le choix qu'a voulu faire la Ville de Bruxelles. Un choix qui n'était pourtant pas évident a priori puisqu'il s'agissait d'une première pour ce type de produits. La Ville a donc adopté une série de démarches intéressantes pour éviter les possibles écueils de ce nouveau marché.



UN SERVICE ACHAT SOUTENU PAR L'AGENDA 21

En engageant un agent Agenda 21 local dans le service Achats, la Ville de Bruxelles a souhaité encourager une politique d'achats durables. Certains agents de ce service participent également au Réseau bruxellois des acheteurs publics durables. Cela leur permet de s'outiller pour intégrer des critères environnementaux dans les cahiers des charges. Ceci dit, la motivation de certains acheteurs, convaincus d'avoir un rôle à jouer dans l'émergence de produits et services durables, n'est pas à négliger. Elle contribue en effet à donner une touche verte à certains marchés, dont celui du mobilier.

Depuis 2005, deux marchés de mobilier incluant des clauses durables ont déjà été passés. Ils avaient pour objectifs d'équiper les 3500 agents de l'administration en mobilier à la fois ergonomique et respectueux de l'environnement.

DEFINIR DES EXIGENCES ET LES CONFRONTER A L'OFFRE DU MARCHE

Avant de se lancer dans la rédaction du cahier des charges, les agents de la centrale d'achats ont d'abord réfléchi aux critères environnementaux qui pourraient être exigés. Leur centrale étant la première à se lancer dans ce type de marché, ils ne pouvaient en effet pas compter sur l'expérience d'autres collectivités...

L'agent en charge du dossier s'est donc renseigné sur :

- les impacts environnementaux et sanitaires liés au mobilier ;
- les éléments constituant (bois, métal, etc.) sur lesquels il était possible de travailler pour réduire ces impacts ;
- le type de mobilier pour lequel il était raisonnable et acceptable financièrement d'avoir des exigences.

Avec cette analyse du marché en main, l'agent a ensuite contacté une dizaine de fournisseurs. L'objectif était de confronter les exigences prédéfinies à l'offre effectivement disponible.

Avant de lancer une procédure de passation, le pouvoir adjudicateur peut en effet prospecter le marché en vue d'établir les documents et spécifications du marché, à condition que cette prospection n'ait pas pour effet d'empêcher ou de fausser la concurrence. Cette étape est d'ailleurs chaudement recommandée pour ne pas se retrouver avec des marchés infructueux car ne correspondant pas aux réalités de terrain !



EXIGENCES ENVIRONNEMENTALES ET CAHIER DES CHARGES

Suite aux échanges avec les fournisseurs, les exigences ont été adaptées.

S'agissant d'un marché d'un montant assez important, les agents de la centrale d'achat ont préféré opter pour une adjudication. Cette procédure permet d'éviter le recours aux critères d'attribution et la nécessité de devoir les pondérer. Ils estimaient en effet ne pas disposer de connaissances suffisantes pour pouvoir réaliser ce travail de comparaison (des labels notamment).

Puisque l'impact environnemental d'une pièce de mobilier dépend des matériaux qui la composent, les critères se sont centrés sur ceux-ci.

Au niveau des clauses techniques, le cahier des charges impose :

- Du bois et des produits du bois provenant de sources licites et traçables (évitant ainsi des bois provenant de forêts protégées).
- Pour les panneaux de bois aggloméré, une teneur en formaldéhyde ne pouvant excéder la limite d'émission E1.
- Le marquage de tous les éléments en plastique de plus de 50g en vue de leur recyclage. Par ailleurs, ceux-ci ne devant contenir aucun additif pouvant entraver leur recyclage. Pour l'instant, il n'y a pas encore de filière pour ces plastiques. Obliger le marquage c'est anticiper l'avenir et s'assurer que le mobilier usagé de la Ville pourra être recyclé une fois la filière mise en place.
- De l'acier composé d'au moins 20% d'acier recyclé et l'interdiction d'utilisation de plusieurs substances chimiques
- De la mousse de rembourrage composée de CO₂ comme gaz d'expansion. Ici, les agents de la centrale d'achats ont décidé, plutôt que d'interdire plusieurs substances, d'en privilégier une en particulier.

Même s'il ne s'agit pas d'un critère environnemental en tant que tel, la garantie totale était intéressante à exiger afin de prolonger la durée de vie du matériel et éviter des dépenses imprévues. Cette garantie couvre les pièces, la main-d'œuvre et les frais de déplacements. Elle était de 7 ans pour un des lots et de 5 ans pour les autres.

ATTRIBUTION ET EXECUTION DU MARCHÉ

Sept soumissionnaires ont répondu au marché et une trentaine d'offres de prix ont été analysées par la centrale d'achat pour les dix lots du marché. L'analyse du marché, l'adaptation des exigences aux réalités du terrain et les contacts avec les fournisseurs ont largement contribué à cette diversification des offres.

Le marché a finalement été attribué à trois soumissionnaires.

Pour s'assurer que ceux-ci respectent bien les conditions du marché, la Ville a imposé aux soumissionnaires de remplir une déclaration sur l'honneur. Elle reconnaît toutefois les limites de ce type de déclaration qui, si elle n'est pas vérifiée par le pouvoir adjudicateur, n'apporte pas de réelles garanties. Mais elle rappelle qu'il en va également de la confiance envers ses soumissionnaires. Ceux-ci ont d'ailleurs tout intérêt à respecter les conditions afin de ne pas risquer de perdre un marché aussi important.

PERSPECTIVES

Le marché du mobilier durable est en pleine évolution. La centrale d'achats de la Ville prévoit déjà de reconsidérer les exigences environnementales des deux précédents marchés pour les faire évoluer vers plus de durabilité.

L'analyse du marché, le dialogue avec les fournisseurs et la méthode des petits pas sont autant d'éléments de réussite qui les aideront dans la poursuite de leur objectif.





INFOS FICHES

Type de marché : marché de fournitures

Mode de passation du marché : adjudication

Durée du marché : 60 mois

Montant du marché : 1 500 000 euros

Personne de contact : Denis Chantraine, Service Achats et Agenda 21

